

Grappes citoyennes et photovoltaïques : massifier via des coopérations territoriales ambitieuses

8e Rencontres nationales "Énergie et territoires ruraux, vers des territoires à énergie positive"

Montmélian, le 27 septembre 2018

A • TEMOIGNAGES

Grési21 • les Centrales villageoises photovoltaïques du Grésivaudan

Christophe VANNIER, Président de la SAS Centrales Villageoises du Grésivaudan - Grési21

La communauté de communes du Grésivaudan, en Isère, comporte 100 000 habitants répartis sur 42 communes. **En 2015, des citoyen-ne-s de la commune de Crolles sollicitent leurs élus** et organisent des réunions d'information avec l'appui des associations AGEDEN et AURA-EE.

120 toitures sont identifiées sur les 5 communes fondatrices, 20 sont finalement retenues pour une première opération. L'initiative s'étend à l'été 2016 avec la constitution de deux nouveaux groupes locaux rejoignant Grési21 sur d'autres secteurs de la communauté de communes. **Une première grappe de centrales photovoltaïques** est en cours d'installation pour **un investissement total de 1,2 million d'euros**. Parmi les projets pour la suite, une centrale hydroélectrique de 250 KW fait l'objet d'une étude de faisabilité et un groupe de travail est lancé pour le développement d'une centrale solaire au sol.

La mise en place et la vie d'une société citoyenne est gourmande en temps bénévole. À ce titre, une réflexion est en cours sur **la mutualisation de moyens avec 6 autres sociétés citoyennes** de production d'énergie renouvelable, à l'échelle du grand bassin grenoblois. En particulier, le financement d'un poste salarié mutualisé est envisagé pour 2019.

Moyens déployés par la communauté de communes :

- Un financement de l'association AGEDEN pour l'aide à l'émergence
- Des salles de réunion
- Une caution bancaire
- Du temps dédié des agents
- Plus largement, une caution morale et politique

Energies citoyennes du Carmausin Ségala • une toiture publique de 2 MW qui mène à la création d'une coopérative avec des habitants

François ETEVENON, Président de la SCIC SAS Énergies Citoyennes du Carmausin Ségala

La coopérative s'est développée à la suite des initiatives de la commune de Carmaux (Tarn), qui depuis 2009 a engagé l'équipement de ses bâtiments en toiture photovoltaïque. A ce jour, **plus de 2MWc photovoltaïques sont installés et gérés en régie par la commune.**

Particularité : c'est une Entreprise Locale de Distribution, Eneo, qui gère le réseau et la distribution sur la ville de Carmaux et de ses environs. Le Maire étant Président d'Eneo, et fortement engagé dans le développement des EnR, il a appuyé le développement du PETR de l'Albigeois et des Bastides, au sein duquel se trouve la commune, et sollicité **un accompagnement spécifique pour le développement d'une initiative plus large, regroupant collectivités, citoyens et entreprises locales.**

Le projet "Energies citoyennes du Carmausin Ségala" a ainsi pris forme, avec l'appui d'ECLR Occitanie. Il s'est progressivement concrétisé par la mise en place d'un comité de pilotage, suite à l'impulsion du PETR, en regroupant des membres associatifs, personnalités locales, citoyens impliqués dans le conseil du développement du PETR, membres de conseils municipaux locaux, entreprises locales. Ce comité de pilotage a permis de définir l'objectif du projet, sa pertinence à l'échelon local.

Deux réunions publiques ont été organisées sous l'impulsion conjointe du PETR et de la commune, avant le lancement de la coopérative : les échanges ont été nombreux et le positionnement du comité de pilotage, déjà ouvert à une pluralité d'acteurs privés et publics, a permis à plusieurs habitants de venir s'investir dans la coopérative. Le succès de ces rencontres a permis d'organiser une Assemblée Générale constitutive ouverte. **Le premier conseil d'administration fut ainsi composé d'une grande majorité de citoyen-ne-s**, la commune étant présente, mais n'intégrant pas une fonction de représentation.

La coopérative est composée ce jour de près de 50 sociétaires, pour un capital de 40k€, avec une grappe de toitures photovoltaïques en domaine public (il reste des toitures publiques non équipées sur Carmaux et les communes avoisinantes), et en domaine privé. **La première tranche est en cours de réalisation sur 6 toitures, pour une puissance totale d'environ 245kWc.**

La territorialité de la coopérative s'étend, comme son nom l'indique, sur le Carmausin Ségala, c'est à dire sur une dizaine de communes. Son étendue dépendra bien entendu de la géographie des toitures mises en œuvre. La zone la plus large étant définie à l'échelle du PETR (9 communautés de communes).

Moyens mis à disposition par la communauté de communes :

- Salles de réunions et matériel associé
- Un temps d'animation par la responsable de la transition énergétique de la commune. Un appui technique par le directeur des services techniques, un appui organisationnel par le directeur général des services
- Un petit appui financier au PETR pour co-financer l'accompagnement d'ECLR Occitanie
- Un relationnel local fort facilitant les opérations (banques, liens avec propriétaires de toitures)
- Un appui pour la communication sur le territoire (affichage public, relationnel local, lien avec responsables associatifs)

Monts Énergies • une démarche citoyenne et entrepreneuriale lancée en 2017, initiée et fortement soutenue par la collectivité, qui s'inscrit d'emblée dans le changement d'échelle

Éric BIHR, Président de la SAS Monts Énergies

Alice CROIZÉ, chargée de mission EnR à la Communauté de communes des Monts du Lyonnais

La Communauté de communes des Monts du Lyonnais, créée en janvier 2017, comporte 29 000 habitants répartis sur 24 communes du Rhône. **Suite à l'installation de 580 kWc de panneaux photovoltaïques sur les bâtiments publics** des Monts du Lyonnais **par le Syndicat Départemental d'Énergies du Rhône**, la Communauté de communes a souhaité poursuivre le développement du photovoltaïque via l'aide à l'émergence d'un projet collectif et participatif.

Une campagne de mobilisation en juin 2017 a mené à la constitution d'un collectif porteur de projet, composé de citoyen·ne·s bénévoles d'horizons variés : entrepreneurs, agriculteurs, fonctionnaires, retraités... La SAS Monts Energies est créée début 2018, en partenariat étroit avec la communauté de communes et les communes qui accueillent une trentaine de réunions publiques dans les mois qui suivent. Elle prévoit d'installer en 2019 **près d'un MWc de puissance sur une trentaine de bâtiments publics et privés** (résidentiels, agricoles, industriels...), de 9 à 100 kWc, en cours d'études de faisabilité.

Des cofinancements pour les études ont été obtenus auprès de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, d'Énergie Partagée Investissement et des institutions bancaires. 80 000 € ont été apportés en 9 mois par des citoyen·ne·s du territoire, 150 000 € sont attendus d'ici janvier 2019 avec notamment des prises de participation de la SEM SOLEIL et d'Énergie Partagée Investissement.

Moyens déployés par la collectivité :

- Le financement de l'association CoopaWatt pour l'aide à l'émergence et l'accompagnement sur la durée (financé à 80% sur fonds LEADER)
- Un conventionnement avec Enedis pour des études préalables de raccordement
- L'obtention d'une subvention régionale de 12 000 € dédiée au financement des études
- Un appui logistique : salle de réunion, stockage...
- Du temps agent : 40 jour cumulés de secrétariat et un temps significatif de la chargée de mission EnR, actuellement 1,5 jour par semaine
- L'investissement de 15 000 € au capital de la SAS

Premier projet d'équipement photovoltaïque des Centrales villageoises en Cœur de Savoie

Damien SUISSE-GUILLAUD, membre du conseil coopératif de la SCIC Centrales Villageoises Le Solaret

Les Centrales Villageoises le Solaret sont la première initiative solaire citoyenne sur le territoire de la Communauté de communes Cœur de Savoie, qui accueille les 8e Rencontres nationales "Énergie et territoires ruraux". La société coopérative d'intérêt collectif, créée en 2017, regroupe une centaine d'associés, donc 6 collectivités et 2 entreprises. **En septembre 2018, 140 kWc photovoltaïques sont installés et un projet hydroélectrique en cours.** Parmi les moyens apportés de la collectivité, la SCIC bénéficie d'une avance de trésorerie.

B • SYNTHÈSE DES DÉBATS

Le **soutien de la collectivité** représente un enjeu significatif pour les initiatives citoyennes. **L'exemplarité** via l'existence préalable d'installations solaires publiques, **l'effet d'entraînement** à travers une politique cohérente de développement des EnR, mais aussi **une posture adaptée** de coopération avec un collectif en chemin vers l'autonomie, duquel la collectivité est plus ou moins partie prenante selon le contexte, sont autant de **facteurs de réussite**.

Dans chacun des témoignages présentés, des moyens ont été mis en place par les collectivités, **sans pour autant souhaiter "garder la main"** sur la gouvernance de la société, ce qui, clairement compris par les participants, a permis d'intégrer de nombreux citoyens.

Le temps des collectivités est différent de celui des citoyens, il faut en tenir compte dans le calendrier. En revanche, la couleur politique de la collectivité semble peu importante pour les initiatives présentes.

La collectivité a un rôle prépondérant dans **l'impulsion d'une "gouvernance territoriale partagée"**. Lors des échanges, la mairie de Loos-en-Gohelle a décrit l'intérêt d'initier des actions/réflexions transversales, mêlant agents des services et des citoyens autour de la gouvernance de la collectivité et des initiatives susceptibles d'être portées et réalisées par la puissance publique. En abordant des thématiques diverses, cela **permet d'ouvrir les champs de réflexion, et de faciliter d'autant l'implication citoyenne** dans le développement de la transition énergétique. Ce positionnement semble en effet pertinent pour arriver à terme à massifier le développement des énergies renouvelables sur un territoire, sans pour autant désigner la collectivité seule responsable, "moteur", ou maîtrisant la gouvernance des initiatives locales.

Au-delà de la production d'énergie, ces grappes citoyennes portent **une ambition d'éducation populaire**. Elles offrent non seulement l'opportunité d'actions de sensibilisation à la transition énergétique et à la coopération auprès des élèves d'établissements scolaires équipés, auprès des partenaires, voisins et apporteurs de toitures, mais également pour les porteurs de projet eux-mêmes qui s'approprient une autre manière de vivre l'énergie, sa place dans le paysage et les impacts de sa consommation.

Certains intervenants constatent que le seuil du **mégawatt de puissance installée** permet d'intéresser les banques et autres dispositifs de soutien (EnRciT, Energie Partagée Investissement, etc.)

Enfin, concernant la présentation de **l'état des lieux et des actions menées en 2018 par Energie Partagée, ECLR, CoopaWatt et Hespul** avec les porteurs de projets de grappes photovoltaïques, et le lien avec la "massification des projets de grappes photovoltaïques" :

- des questionnements sont apparus sur **la complémentarité des actions des Centrales Villageoises et d'Énergie Partagée** : complémentarité/développement d'une initiative commune sont des besoins exprimés > Un rapprochement en cours entre les deux réseaux, doit faciliter la lisibilité et l'action pour une massification de la filière.
- **Une nécessité d'orienter la réflexion sur le rôle des collectivités** et des territoires pour les initiatives citoyennes : outils, méthodes, positionnement facilitateur. La mise à disposition des bâtiments publics n'est pas la seule action possible pour engager le développement des EnR citoyennes, comme l'indiquent les témoignages présentés.
- **Un intérêt fort des participants à suivre et à participer aux travaux** présentés : les travaux menés par le groupement en 2018 ont produit des livrables intéressants et facilitant le déploiement des grappes photovoltaïques. **Continuer ce travail en 2019 semble pertinent, tout comme susciter une mobilisation collective des porteurs de projets, leur montée en compétence et leur coopération semble être un facteur de réussite pour une massification de la filière.**